

(le français suit)

FOR IMMEDIATE RELEASE

OTTAWA, April 29, 2021 — The Supreme Court of Canada is pleased to share with the public its *2020 Year in Review*. This publication explains how the Supreme Court has continued to deliver justice and remain accessible to Canadians throughout the COVID-19 global pandemic.

“Courts are a pillar of Canada’s democracy and an essential service,” said the Right Honourable Richard Wagner, Chief Justice of Canada. “In 2020, the Supreme Court of Canada readily adopted new technologies and processes to maintain access to justice, serve Canadians, and keep all parties safe.”

The *Year in Review* covers activities for the 2020 calendar year, including information about decisions and statistical trends. Among those activities, the Supreme Court remained accessible to the public by developing remote tours. Thousands of people of all ages, from coast to coast to coast, toured the historic building and learned more about Canada’s justice system.

This publication supports the Court’s ongoing efforts to communicate with the public and support access to justice. You may access the document [online](#) on the Court’s website.

For further information, contact:

Renée Thériault
Executive Legal Officer
(613) 996-9296

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OTTAWA, le 29 avril 2021 — C’est avec plaisir que la Cour suprême du Canada met à la disposition du public sa *Rétrospective annuelle 2020*. Dans cette publication, la Cour suprême explique comment elle s’y est prise pour continuer à rendre justice et pour demeurer accessible à la population canadienne pendant la pandémie mondiale de COVID-19.

« Les tribunaux représentent l’un des piliers de la démocratie au Canada, en plus de constituer un service essentiel », a déclaré le très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada. « En 2020, la Cour suprême du Canada a rapidement adopté de nouveaux moyens technologiques et processus afin de maintenir l’accès à la justice, de continuer à servir les Canadiennes et les Canadiens et d’assurer la sécurité de toutes les personnes participant à ses travaux. »

La *Rétrospective annuelle* fait état des activités menées au cours de l’année civile 2020 et fournit de l’information sur les décisions rendues par la Cour et sur des tendances statistiques. Parmi les

différentes activités, mentionnons l'élaboration de visites guidées à distance qui ont permis à la Cour de demeurer accessible au public. Des milliers de personnes de tous les âges partout au Canada ont ainsi pu visiter son édifice historique et en apprendre davantage sur le système de justice canadien.

Cette publication fait partie des mesures que prend la Cour en vue d'améliorer les communications avec le public et d'appuyer l'accès à la justice. Elle peut être consultée [en ligne](#) sur le site Web de la Cour.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Renée Thériault
Conseillère juridique principale
613-996-9296